

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2018.01 DU 27 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février à dix-huit heures dix minutes, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. DELMAS Claude, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, Mme MAUVEZIN Françoise, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme SANSOULET Monique, M. MAZET Serge, M. SCHAEFFER Fabrice, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. MATUT Pascal, M. SONNEVILLE Didier, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : M. IBORRA François à Mme FERNANDEZ Consuelo, M. CHAMPAGNE Sylvain à Mme PALOMINO Hélène, Mme OLALLA Anne-Marie à M. PEDEBOY Jean-Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Compte- rendu de la séance du 15 décembre 2017 : adopté à l'unanimité.

MODALITES D'APPLICATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

M. LE MAIRE propose d'ajourner cette délibération en attendant l'approbation de cette délibération par la Commission Paritaire du Centre de Gestion.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. LE MAIRE : « La Commune étant en-dessous du seuil des 3 500 habitants, le DOB n'est pas obligatoire, mais nous souhaitons le conserver pour permettre le débat. »

Point sur les travaux à réaliser :

Sur le local vétérinaire, nous sommes en attente du chiffrage des travaux à réaliser.

Mme SCHNEIDER : « Est-il prévu une rénovation de la rue du Pic du Midi ? »

M. BEZ : « Pour l'instant rien n'est noté mais on verra si l'on peut curer les fossés. »

M. LE MAIRE : « Vous avez raison, nous allons voir ce que l'on peut faire au moins sur la partie la plus détériorée. »

M. LE MAIRE : « Comme vous avez pu le voir, nous avons dû mettre des ralentisseurs rue des Sapins. La vitesse est trop importante donc nous avons dû mettre ces ralentisseurs pour éviter des accidents (4 moutons cet été, 1 chien en décembre). »

Mme PALOMINO : « Il faudrait voir le croisement rue du 11 Novembre et impasse du 14 Juillet. »

M. BEZ : « Nous pouvons envisager de mettre un miroir pour les usagers qui descendent de l'impasse du 14 Juillet. »

CABINE DE TOILETTES EXTERIEURES A PIETAT : ADOPTION DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT

M. SONNEVILLE : « Je trouve, comme je l'ai déjà dit, que 60 000 € pour des WC publics c'est excessif. »

M. LE MAIRE : « Je suis d'accord avec vous et je vous confirme que si nous n'obtenons pas les 50% de subvention, les travaux ne se feront pas. »

Vote à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA CATLP : REVISION LIBRE

M. DELMAS présente la délibération.

Cette baisse provient du transfert de compétences.

Vote à l'unanimité.

CONSTRUCTION DE LA MAISON MEDICALE ET PARAMEDICALE : AVENANT N°1

M. LE MAIRE présente la délibération : « Nous avons demandé des engagements écrits vu l'augmentation du périmètre du projet initial. Nous attendons la réponse d'une dernière personne.»

Mme RIVALETTO : « Les engagements que nous avons :

- les deux médecins (un troisième est envisagé)
- les deux groupes infirmiers
- Un ostéopathe
- Une psychologue (temps partiel au début)
- Une diététicienne (temps partiel au début)
- Un psychiatre (3 demi-journées)

Les médecins ont fait valoir leurs exigences. »

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY Jean-Christian		MANSE Jean-Luc	
RIVALETTO Claudine		OLALLA Anne-Marie	PEDEBOY Jean-Christian
BEZ Bernard		CHAMPAGNE Sylvain	PALOMINO Hélène
FERNANDEZ Consuelo		SANSOULET Monique	
LOUPRET Yves		MAZET Serge	
RODRIGUEZ Rose-Marie		SCHAEFFER Fabrice	
DELMAS Claude		LARROUY Michel	
POUYENNE- VIGNAU Régine		DARRÉ Michèle	
IBORRA François	FERNANDEZ Consuelo	MATUT Pascal	
MAUVEZIN Françoise		SONNEVILLE Didier	
LAGARDELLE Gilles		SCHNEIDER Christianne	
PALOMINO Hélène			